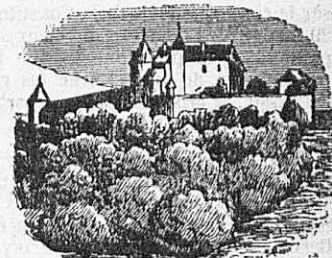


Gymnastique
BROC
 RIDEAU : 3 h. et 8 h.
 de Ville, **BROC**
présentations
 tété de Musique „La Lyre“
 t de la Société Dramatique
 8 h. du soir.
 ne gymnastiques.
LAMBINET
 Halévy) Société Dramatique.
 de H. MORATIN, La Lyre.
 française (Pupilles)
 elots —
 Premières fr. 1.50; Secondes



LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS
 Suisse 1 an Fr. 6.—
 » 6 mois » 3.—
 Etranger 1 an » 10.—
 » 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, art. 8⁵¹ 12⁰⁷ (d. j. f. 15¹⁰) 15³⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10⁰⁵ (10²⁵) 13³⁰ 17³⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Herber
des Alpes
 facile à digérer.
 origine.
ommation Broc.
DE BULLE
 ue et Danse
TIVOLI
 stre.
 ancier : JAQUET Victor.

MES
 suite pour la durée du
AL
 Fr. 4.—
 5.—
 6.—
 8.—
 2.— la pièce.
 vez tout de suite.
 en, VEVEY.

AVALE
ALLE, Bulle
 grande illumination
SE GRATUITE
 Danse libre.
CLARD

AVALE
S - TRAVESTIS.
 ux de la maison de couture de
 ne.
 puis 8 fr.
WASER, Café Suleso.
 368

GUIN
 geaisons, clous, eczémas, etc.,
 vertiges, migraines, digestions
 on des ulcères, varices, plaies,
 e succès les troubles de l'âge
 es pharmacies de Bulle.
 e Suisse : P 31052 C
 40, La Chaux-de-Fonds.

le grès.
 pour 10 ans, une magnifique
 entièrement découverte et prête
 trique, barreaux et tout l'ou
 es conditions, s'adresser à L.
 ureau auquel les soumissions
 rs 1924 à 16 heures.
 sionnaire : A. GREMAUD.

Que faire de nos enfants ?

Aujourd'hui, les métiers manuels reviennent en honneur. Il fut un temps, pas très éloigné, où l'on disait couramment : « Les métiers ne valent plus rien aujourd'hui. Il ne vaut plus la peine d'en apprendre un ». Et la grande ambition des parents était de placer leurs enfants dans des bureaux, des magasins ou des administrations pour les faire gagner quelque chose le plus tôt possible. On a fini par s'apercevoir qu'en agissant ainsi on aboutissait à faire de nos enfants les manœuvres des ouvriers étrangers qui venaient exercer les métiers délaissés par nous.

On essaie donc de remonter la pente, mais que de préjugés à détruire ! L'un de ces préjugés prétend qu'il y a de bons et de mauvais métiers. En réalité, tout métier est bon pour celui qui le sait à fond ; tout métier est mauvais pour celui qui le sait mal. Un autre préjugé veut que certains métiers soient plus malsains que d'autres. Aucun métier n'est malsain si celui qui l'exerce a les aptitudes physiques qu'il faut.

On a déjà obtenu des résultats encourageants. A Lausanne, le nombre des apprentis a augmenté de 50 % en 2 ans.

Les parents et les enfants commencent à comprendre qu'un métier dans les doigts est une fortune et que, même si on l'abandonne plus tard, son apprentissage n'a pas été inutile. Un homme qui sait un métier se débrouille plus facilement dans la vie que celui qui n'a rien appris. Il a acquis une activité manuelle qui lui servira toujours.

La guerre nous a montré combien, dans le domaine économique, nous étions tributaires de l'étranger. Nous avons souffert du manque de pain et de houille. Aujourd'hui, nous électrifiions nos chemins de fer pour nous débarrasser d'un de ces servages. Sait-on que, pour la main d'œuvre que nous pourrions fournir en suffisance, nous nous laissons mettre aussi sous la dépendance de l'étranger. Les maçons et les plâtriers-peintres sont presque tous des Italiens. Nos garçons ne veulent pas être fondeurs mouleurs. Ils se figurent que le fondeur est toujours exposé à la chaleur suffocante de son four et qu'il faut avoir des poumons de fer pour y résister. Il n'en est rien. Le fondeur-mouleur passe la plus grande partie de son temps à préparer le moule des objets qu'il doit fondre. Travail intéressant qui varie sans cesse et qui n'est ni particulièrement pénible, ni particulièrement dangereux. Ce métier est exercé surtout chez nous par des Allemands.

Un des plus jolis métiers qui soient, celui de potier, est abandonné aux Français. L'École de céramique de Renens, qui forme des potiers, a grand-peine à recruter chaque année les recrues qu'il lui faut. Et cependant, les potiers sont assurés d'avoir du travail dans les poteries de Suisse romande ou allemande.

Et le métier de tailleur qui est fort bon, quoique dédaigné — on ne sait pourquoi — n'a pas l'heur de plaire à nos jeunes gens. C'est l'Allemagne qui fournit les coupeurs et les tailleurs de nos maisons de confection. Et dans d'autres métiers il en est certainement de même que pour ces derniers.

C'est donc dans la voie de l'apprentissage que les autorités et surtout les parents doivent acheminer nos jeunes gens.

(Le Progrès.)

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

(Fondation Victor Tissot)

(Suite)

La Suisse, le canton de Fribourg, la Gruyère sont encore assurément les plus pauvrement partagés, et la bibliothèque est loin d'être en cela celle que l'on attend d'un Musée Gruyérien. Patience, lecteurs, les fées ont perdu leurs baguettes magiques, et rien aujourd'hui ne surgit plus par enchantement. Une bibliothèque, pas plus qu'un musée, ne s'improvise en un jour. Mais il est indispensable, et tout l'effort de ceux qui en ont la responsabilité portera sur ce point-là, que les Gruyériens aient à leur disposition les livres propres à faire connaître l'histoire de leur pays.

Nous saisissons cette occasion pour faire appel au concours patriotique de tous ceux qui possèderaient quelque imprimé intéressant la région. La Bibliothèque, en effet, pour employer les termes de son règlement, réunit les ouvrages documentaires concernant l'histoire de la Gruyère et du canton de Fribourg, les spécialités scientifiques ou économiques de la Gruyère, la littérature locale ou inspirée par les mœurs des habitants et le paysage de la contrée. Elle s'efforce de recueillir les feuilles et les brochures locales, les collections des journaux du pays seront donc spécialement bien accueillies. Enfin elle groupe les manuscrits et les parchemins « utiles à l'histoire des particuliers ou des communes de la Gruyère ». Or pour ce grand programme, il n'est pas inutile de le dire, l'on dispose de peu d'argent. Les installations de toutes natures, qu'a nécessitées la présentation des collections du Musée au public, la réduction des rentes de la fondation, due à la baisse des changes et à la situation financière de l'heure actuelle, ont considérablement diminué le budget des achats.

Si les Gruyériens, et les Bullois en particulier, tiennent à donner à leur bibliothèque et à leur Musée cette impulsion digne du but auquel ils aspirent, c'est à eux d'en donner les preuves en les encourageant de leur intérêt et en les enrichissant des pièces méritant d'être conservées en Gruyère. Et peut-être aurons-nous l'heureuse surprise de découvrir chez eux quelques-unes de ces baguettes de fées que l'on croyait perdues.

Il nous reste à exposer le fonctionnement très simple du Prêt à domicile pour que le public en use avec facilité ; une taxe très légère a été établie, pour atténuer quelque peu les frais d'exploitation et d'usure ; (que l'on songe au coût des seules reliures !) Deux systèmes ont été adoptés. L'un, que nous recommandons tout particulièrement, parce que c'est de beaucoup le plus pratique pour tout le monde, est celui des cartes d'abonnement. Pour 10 francs par an, l'abonné a droit à retirer chaque jour de distribution, deux volumes, c'est-à-dire quatre volumes par semaine. Les cartes d'abonnement peuvent être délivrées pour six mois au prix de 6 francs, et pour trois mois au prix de 3 francs cinquante.

Afin de satisfaire chacun, il a été prévu un autre mode d'abonnement, au coupon. Le coupon donne droit à un volume et coûte 10 centimes. Il est vendu des carnets de dix coupons, au prix de 1 franc.

Les lecteurs assidus auront avantage à se servir de cartes plutôt que des coupons, puisqu'en un mois le coût de quatre volumes par semaine revient de 1 franc soixante à 2 francs avec le système des coupons, tandis qu'il revient à 1 franc environ

par l'emploi des cartes. La distribution a lieu deux fois par semaine, le mercredi et le samedi de 1 à 3 heures, de manière que les gens les plus occupés puissent sans difficulté faire leur provision intellectuelle.

Il suffit d'être âgé de dix-huit ans pour y avoir droit et de s'inscrire au Registre des Lecteurs, en produisant sur réquisition une pièce.

Pour plusieurs raisons, il a été décidé de remettre les livres aux titulaires des cartes et coupons ou aux personnes âgées d'au moins 15 ans qui en seraient munies et pourraient signer à la place du titulaire. Les ouvrages ne seront donc pas délivrés aux enfants, tant à cause du danger matériel qu'ils courent entre leurs mains, que de l'autre danger, couru par les enfants eux-mêmes, à tenir des livres qui ne leur sont pas destinés. Les lecteurs feront mieux d'ailleurs de se présenter personnellement au guichet, car leurs souhaits seront, pour le bibliothécaire, infiniment plus faciles à exaucer.

Que l'on n'oublie pas, en effet, que pour le moment, il n'existe qu'un catalogue tout à fait insuffisant de la bibliothèque, en sorte que la collaboration de l'emprunteur et du distributeur est indispensable. Pour peu que le premier ne puisse apporter à sa requête toute la précision convenable, voilà le second bien embarrassé. L'embarras sera vite dissipé si les deux parties peuvent s'entendre verbalement. Qu'il serait plus malaisé de traiter par l'intermédiaire d'un enfant !

La direction de la Bibliothèque se rend compte des difficultés inhérentes au fonctionnement d'une institution qui en est à ses débuts. Mais on a préféré, tout imparfaite qu'elle soit encore, la mettre, le plus vite possible, à la disposition du public dont on réclame, en compensation, l'indulgence. S'il avait dû attendre la confection du catalogue, c'est dans de longs mois seulement qu'il aurait pu faire ses premiers emprunts.

La durée de ces derniers est de 15 jours. Chaque lecteur peut donc garder ses livres 15 jours chez lui. Si, au bout de ce temps, il n'a pas terminé sa lecture, il lui suffit de rapporter ces ouvrages au guichet et de les faire inscrire de nouveau à son nom. Si au contraire, liseur acharné, il a dévoré deux volumes en trois jours, il peut les rapporter et les échanger contre deux nouveaux volumes.

Nous ne voulons pas parler ici de sanctions, pour ne pas effrayer les gens d'ordre avec lesquels seuls l'administration ne manquera pas d'avoir affaire. Celle-ci se bornera donc à espérer n'avoir pas à réclamer les prêts, ce qui l'obligerait à infliger des amendes au profit de la caisse de la Bibliothèque.

Une recommandation instante que, par prudence, elle croit devoir formuler, est de respecter la lecture. Par là, il faut entendre, en premier lieu, la propreté. On ne saurait avoir toujours les mains blanches, sans, pour cela se voir déshonoré ! Mais on ne saurait manier un livre sans avoir les mains nettes. Est-il rien de moins appréciable qu'un livre empaillé de taches grasses et orné de marges noircies ? N'est-ce pas d'une élémentaire politesse que de transmettre à ses successeurs des ouvrages en bon état ? Cette même politesse engage chacun à ne se permettre aucune annotation, aucun soulignement, ni signe, aucun pli au coin des pages ou des marges, car chacun de ces actes délérioré l'ouvrage ; et l'on voit dans quel état serait le matériel

de la Bibliothèque si chacun y laissait ses traces. Il est donc bien évident que tout dégât sera mis à la charge de l'emprunteur coupable.

Nous n'avons plus qu'à souhaiter de voir un public nombreux prendre le chemin de la Bibliothèque, ce qui sera le meilleur indice de son utilité. H. N.

Les personnes étrangères à Bulle ou à la région ne sont pas exclues du prêt à domicile. Les hôtes chez qui elles résident auront à donner caution pour elles.

NOUVELLES SUISSES

† Eugène Bonhôte, conseiller national. — Vendredi matin est mort subitement à Neuchâtel Monsieur Eugène Bonhôte, docteur en droit, avocat et Conseiller national de son canton. Eugène Bonhôte était né en 1857 à Boudry ; il fit ses études de droit à Neuchâtel, à Tubingue, Berlin et Leipzig. De 1882 à 1884, il fut attaché, puis secrétaire de la légation suisse à Paris. C'est en 1885 qu'il s'établit comme avocat à Neuchâtel. Quelques années plus tard, il fut élu député au Grand Conseil de son canton qu'il présida en 1911 et 1912. Il représentait le canton de Neuchâtel au Conseil national depuis 1912.

Libéral et fédéraliste convaincu, Eugène Bonhôte fut un des défenseurs les plus éminents du parti libéral démocratique suisse, dont il soutint toujours les principes avec une rare persévérance.

Ses obsèques ont eu lieu lundi, à Neuchâtel.

Exposition internationale de l'automobile. — Pour la première fois on organise en Suisse (du 14 au 23 mars) une exposition internationale de l'automobile et du cycle. Cette exposition, qui aura lieu à Genève, est organisée sous le patronage de la Chambre syndicale de l'industrie de l'automobile, du cycle et des parties qui s'y rattachent et du syndicat des Agents d'automobiles en Suisse. Une partie de l'exposition se fera au Palais Electoral, l'autre à la Plaine de Plainpalais.

L'emprunt des C. F. F. — Jeudi matin une conférence a eu lieu entre le chef du département fédéral des finances et les directeurs des chemins de fer fédéraux et de la Banque nationale. Cette conférence avait pour objet l'emprunt à émettre par les chemins de fer fédéraux. Ceux-ci désirent obtenir si possible 200 millions de francs. Les conditions envisagées sont les suivantes : taux d'intérêt 5 %, cours d'émission 98 1/2 à 99 %, commission aux banques 1 1/2 %, remboursable dans 10 ou 12 années. Qu'il soit dit à titre de comparaison que l'emprunt bâlois 5 % qui n'a produit que 5 millions de nouvel argent — 10 millions ayant été souscrits par conversion — a été émis au cours de 98 3/4 %, les banques recevant une commission de 2 % ; il doit être remboursé dans 8 ans. Aucun pourparler n'a encore été engagé avec les banques au sujet de l'emprunt des chemins de fer fédéraux. Une conférence aura lieu avec les banques aujourd'hui mardi. L'emprunt serait mis en souscription dans la première quinzaine du mois de mars.

Parti radical. — Le congrès annuel ordinaire du parti radical suisse qui se tiendra les 5, 24 et 25 mai, à Zurich, sera tout particulièrement consacré à l'examen des grands problèmes nationaux. Le second jour, on entendra une conférence publique

sur le cinquantenaire de la Constitution du 29 mai 1874. Le bureau directeur du parti profitera de la prochaine session fédérale pour étudier, de concert avec les radicaux du Tessin, la crise économique particulière à ce canton.

Journalistes sportifs. — Sur l'initiative du comité olympique suisse, une assemblée des journalistes sportifs de la Suisse a eu lieu samedi au Burgerhaus, à Berne. Le délégué du comité olympique suisse, Dr Messerli, de Lausanne, a rapporté sur la question de la création d'une association suisse des journalistes sportifs, surtout au point de vue de la représentation de notre pays au congrès des journalistes sportifs qui se tiendra à Paris à l'occasion des Jeux olympiques de 1924. La proposition de fonder une association suisse des journalistes sportifs n'a pas trouvé d'écho dans l'assemblée et a été écartée.

Exportation de montres. — En janvier 1924, on a exporté 273.000 mouvements terminés pour montres de poche, contre 160.000 au mois correspondant de l'année précédente. L'exportation des boîtes de nickel, d'argent ou d'or accuse 45.000 pièces (41.000 en janvier 1923). Les montres de poche de métal ordinaire, argent ou or, ont été exportées au nombre de 450.000, contre 370.000 en janvier 1923. L'exportation des montres-bracelets accuse 260.000 pièces, contre 217.000 au mois correspondant de 1923.

Berne. — Déraillement. — Un nouveau déraillement s'est produit vers 5 h. 30 vendredi soir. Au moment où le train qui quitte Delémont à 5 h. 12 arrivait à la gare de Roches, il dérailla à la suite d'un mauvais aiguillage et la locomotive sortit des rails avec le tender. Les rails furent arrachés sur une longueur de quelque dix mètres. La locomotive était sur le point de chavirer dans le fossé. Le trafic n'a pu être repris que samedi matin.

Les ingénieurs envoyés par la direction générale des C. F. F. ont fait, samedi, une enquête sur les lieux du déraillement, pour rechercher les causes de ce deuxième déraillement, survenu vendredi soir, au même endroit.

Toute intervention de main criminelle doit être rigoureusement écartée. Il s'agit avant tout de défauts techniques, que les ingénieurs ne tarderont pas à définir.

La grippe dans le Seeland. — Dans toute la région du Seeland, on signale de très nombreux cas de grippe.

Selon les rapports des médecins, les personnes atteintes sont en général celles qui n'ont pas eu la grippe lors de la grosse épidémie de 1918.

St-Gall. — Tué en braconnant. — Trois jeunes gens de Tschlerla, près de Wallenstadt, étaient allés ramasser du bois dans la forêt. Deux étaient porteurs de fusils pour braconner. Dans la forêt, un coup de feu partit soudain, atteignant à la tête et tuant net le nommé Tschus, âgé de 21 ans.

Zurich. — Jouet dangereux. — Un garçon de 16 ans ayant reçu en cadeau un sabot l'essayait l'autre jour à Weisslin-

gen en tirant des corbeaux. Un projectile dirigé contre un arbuste atteignit dans le dos la grand-mère de l'imprudent tireur, occupée à la grange. La pauvre femme est dans un état inquiétant.

Bâle. — Un trésor dans la forêt. — Quelques écoliers de Bâle, profitant d'un congé, s'étaient rendus dans la forêt d'Allschwil. Près d'un stand de tir qui se trouve par là, ils découvrirent dans une cachette un livret d'épargne au nom de Joseph Runge et une boîte de conserves bourrée de billets de banque, de pièces d'or allemandes et d'anneaux d'or. Ce dépôt datait de 1910. On est à la recherche de Joseph Runge.

Tessin. — Deux douaniers tués. — Un brigadier de douane italien a fait une chute dans une gorge, au col de Jorio, au-dessus de Bellinzona. Un autre gardien douanier, en cherchant à le sauver, est tombé à son tour dans l'abîme. Tous deux se sont tués.

Valais. — Tué à la dynamite. — A Mazembroz, village situé à l'extrémité orientale de la commune de Fully, entre Fully et Saillon, un ancien facteur s'est tué, dans sa chambre, au moyen d'une cartouche de dynamite. La tête a été arrachée et mise en bouillie, ainsi que la main gauche. Les vitres de la chambre ont été brisées. La victime, qui vivait en mauvaise intelligence avec sa famille, avait donné des signes de dérangements cérébraux.

Electrocuté. — Dimanche, pendant l'arrêt à St-Maurice, à 14 heures, du direct Lausanne-Milan, un employé des wagons-lits, nommé Joly, monté sur le toit d'un wagon pour examiner un réservoir à eau, est entré en contact avec la conduite à haute tension, a été aussitôt entouré de flammes et littéralement grillé. Son cadavre carbonisé a été déposé à la clinique Saint-Amé.

Un motocycliste sur la corde. — M. Jules-Henri Favre, mécanicien, circulant en motocyclette, à la rue de la Dent-Blanche, à Sion, butta contre un câble tendu au travers de la chaussée. Le jeune homme, projeté lourdement sur le sol, a été grièvement blessé. La corde incriminée servait de tracteur d'un monte-charge pour les travaux de construction de l'hôtel de la Paix.

Vaud. — La fin d'un vieux chêne. — Lundi s'est vendu aux enchères publiques le beau chêne pédonculé du « Taillis des Isles » près Noville. Il a été adjugé, dit la Tribune, pour le prix de 1550 fr. à M. Julien Bosco, marchand de bois, rue de Plan 20, à Vevey. Ses jours sont donc comptés. Avec lui disparaîtra l'une des curiosités et l'un des attraits de la plaine du Rhône.

Condamnation d'un assassin. — Le Tribunal du district de Lausanne, siégeant avec l'assistance du jury, a condamné à la réclusion perpétuelle, à la privation totale des droits civiques et aux frais de la cause, le nommé Epiteaux qui, l'été dernier, à Prilly, assassina sa femme et tenta de faire croire à un accident.

Cette condamnation, par sa sévérité, suscite de nombreux commentaires. On y voit une

qu'il apportait à ne jamais plaisanter les autres ou à être plaisanté par eux.

On ne lui connaissait aucune intrigue, sa tenue était invariablement digne, et M. le Curé, un bon vieux pasteur de quatre-vingt ans, qui avait vu naître presque toute sa paroisse, assurait, au riant, qu'Eve elle-même ne l'eût point endoctriné, qu'en compagnie de ses paroissiennes il faisait figure d'ange parmi des démons.

Et il y avait dans cette froideur respectueuse du maître de La Loubière, dans cette hautaine exclusion de toute intimité féminine qui était plus que de la rigidité de mœurs ordinaire, quelque chose qui froissait et mettait tout à la fois martel en tête aux femmes et aux filles de Rambercourt.

Les unes attribuaient cette réserve, cette indifférence de M. Félicien à quelque grand chagrin, à une déception amère; les autres au contraire, à un projet arrêté pour l'avenir, à des fiançailles mystérieuses dont, plus tard seulement, on connaîtrait la destinée, quand les empêchements actuels auraient disparu: lesquelles avaient raison.

En attendant, toutes les filles en âge de trouver un mari cherchaient à lui plaire d'instinct, sans trop savoir pourquoi, car évidemment, elles n'avaient aucune chance d'être épousées par le monsieur de La Loubière; et il n'y avait pas jusqu'aux gamines de l'école qui, excitées par l'exemple de leurs aînées, n'essayassent de se faire remarquer par lui, le dimanche, quand la mère les avait gratifiées d'un bonnet à ruban neuf, d'une paire de bas rouges, de

réaction contre la mansuétude dont ont fait preuve quelques tribunaux au cours de l'année dernière.

Une capture mouvementée. — Une douzaine de chasseurs de La Sarraz et environs ont abattu, jeudi, sur le domaine des Jorats, près de Nidau, — hameau d'une douzaine de maisons, à 3 km. de Vaulion, — un sanglier mâle de 86 kilos, après une chasse mouvementée. La bête était traquée depuis quelques jours. Elle a reçu une vingtaine de coups de fusil. Rendue furieuse par ses blessures, elle s'est attaquée à deux chevaux, qu'elle a failli découder, puis s'est lancée contre deux chasseurs. L'un de ceux-ci, le plus rapproché, M. Emile Reymond, de Vaulion, domicilié à Romainmôtier, sans s'émouvoir ni perdre son sang-froid, lui enfonça son fusil dans la gueule en lui brisant une défense et, déchargeant son arme, fit passer de vie à trépas la bête, qui a été descendue à Romainmôtier.

Un cycliste sous une automobile. — Un accident est arrivé, dimanche, à la Solitude, à Lausanne. Une automobile à quatre places et un cycliste se dirigeaient tous deux en tenant leur droite, dans la direction de la Caroline. A la hauteur de la maison N° 26 on ne sait exactement pour quelle cause le cycliste obliqua à gauche, l'automobile le heurta au passage et lui passa sur le corps.

La victime fut relevée toute ensanglantée et conduite à l'Hôpital où les premiers soins lui furent prodigués. Son état ferait assez grave.

Schaffhouse. — Incendie. — Le feu s'est déclaré vendredi à Lonigen, dans une maison habitée par deux familles. En peu de temps, le feu s'est communiqué à une seconde maison d'habitation et à une vaste grange, qui furent réduites en cendres. Seule une partie du mobilier a pu être sauvée. Quelques porcs sont restés dans les flammes. Les bâtiments étaient assurés. On ne connaît pas la cause du sinistre.

A L'ÉTRANGER

AMÉRIQUE

Une explosion formidable.

Huit personnes ont été tuées et dix ont disparu à la suite d'une explosion qui s'est produite dans une usine où l'on opère la transformation en nitrate de l'ammoniaque et du sel d'ammoniaque.

Cette usine est située sur la rive du Raritan.

L'explosion a été entendue jusqu'au centre de New-York. Elle a ébranlé toute la partie nord de la ville de New-Jersey et a brisé les vitres dans un périmètre d'un mille, autour de l'usine. De nombreuses portes ont été arrachées de leurs gonds.

Le bâtiment détruit par l'explosion contenait un million de gallons de nitrate ammoniacal. Quinze voitures-citernes contenant 90.000 gallons de la même substance ont été également détruites.

L'incendie qui a suivi a anéanti 25 petites habitations, heureusement inoccupées.

bottines vernies ou d'une robe à festons.

Aucunes chances apparentes, aucunes donc pour ces demoiselles de Rambercourt, mais l'idée qu'elles avaient d'elles-mêmes de leur valeur, de la puissance de leurs charmes était telle que les plus énormes efforts, les sacrifices les plus absolus, les plus monstrueuses folies leur eussent semblé chose toute naturelle, légitime, ordinaire, du moment qu'il se fut agi de s'emparer de leur chère personne, de leur cœur si aimant et de leur si douce main.

Fortune, intelligence, caste, patrie ne sont plus que quantités négligeables dans l'esprit de la femme quand l'amour est en jeu; et il n'y en a point une seule, si dénuée de beauté et d'esprit qu'elle soit, qui ne s'estime digne d'être aimée... alors!

Et elles ont raison en définitive, car posséder leur affection, sincère, dévouée, est encore la meilleure des ambitions.

Le plus grand penseur des temps modernes n'a-t-il pas dit: « Si vous avez, une seule fois dans votre vie, la félicité rare, inouïe, de rencontrer une femme qui vous aime réellement, ne cherchez plus rien, vous avez trouvé le bonheur! »

Seulement, voilà, il faut mettre la main sur celle-là qui vous aime, sur la sincère, la loyale, la désintéressée et pas sur une autre qui n'aurait que des apparences de la chose et non la réalité.

Le désastre des ménages vient précisément de cette méprise: l'amoureux s'est, comme on dit vulgairement, fourré le doigt dans l'œil.

Le feu s'est communiqué à d'autres bâtiments.

Les pompiers de cinq villes voisines sont accourus sur les lieux du sinistre.

Une centaine d'ouvriers étaient occupés à l'intérieur de l'usine principale au moment de l'explosion.

Plus de 80 blessés ont été transportés dans les hôpitaux des villes voisines.

Beaucoup de personnes ont eu le tympan brisé.

WURTEMBERG.

Accident d'automobile.

Vendredi, dérapant sur le verglas, entre Ludwigsburg et Zuffenhausen, une automobile a été précipitée dans le fossé de la route. Des cinq occupants, deux ont été tués sur le coup et deux autres grièvement blessés.

LORRAINE.

Exécution capitale.

Jeudi matin, à 6 heures, à eu lieu à Metz, devant la prison départementale, l'exécution du tirailleur soudanais Mohamed Abd el Kader, qui, dans la nuit de Noël 1922, tua à coups de fusil M. Albert Pouillon et sa fiancée, Mlle Souchon, tandis qu'ils se rendaient de Pédanges à Morhange pour assister à la messe de minuit. Le vol avait été le mobile du crime.

Une nouvelle victoire de Cherpillod.

Cette revanche fut l'objet de discussions animées et d'un échange de lettres intéressantes! Le Japonais avait été battu et bien battu lors de la première rencontre. La victoire de Cherpillod était simplement l'expression de sa grande supériorité technique. Ichitaro demanda une seconde rencontre. Notre champion la lui accorda. Au Kursaal de Genève une foule enthousiaste est réunie, la popularité de Cherpillod est aussi grande dans la cité de Calvin qu'à Lausanne.

Cherpillod est aussi calme que lors du premier combat, à peine un léger frémissement de l'aile du nez trahit-il une certaine émotion. Le Japonais, au corps de bouledogue, promène dans la salle son regard naïf; son vocabulaire français ne s'est pas beaucoup enrichi, bah! son enthousiasme, son entrain combatif n'en souffrent pas.

Ce match présente les mêmes caractéristiques que le premier.

Aux attaques fougueuses du Japonais, Cherpillod répond par une suite de mouvements calmes et précis. Ichitaro est plus impulsif que scientifique et la somme d'efforts qu'il fournit est le plus souvent vouée à l'insuccès.

Cherpillod est demeuré l'homme souple que tous les sportsmen connaissent. Sa connaissance parfaite de toutes les « ficelles » du jui-jitsu, son sang-froid, sont légendaires. Il déploya dimanche toute la gamme des finesesses et des trucs du métier, avec une adresse parfaite. Aussi l'issue du combat ne laissa-t-elle aucun doute. Quand notre champion vit l'occasion, il ne la manqua pas et... Ono Ichitaro, pour la seconde fois, dut s'avouer vaincu.

Et pourtant! En rentrant au pays, le Japonais pourra se vanter d'avoir gagné une manche à notre vaillant Cherpillod. En effet, c'est à lui que revient l'honneur de la première manche. Au bout de 13'23",

Elles avaient peut-être lu la phrase du grand penseur citée plus haut, les jeunes compatriotes de M. Félicien, mais elles étaient, en tous cas, de son avis; et comme leur miroir de la boutique à treize sous leur répétait chaque matin qu'elles étaient jolies et qu'à elles-mêmes elles se répétaient, en pensées, alors qu'elles travaillaient dans les champs ou contre la fenêtre du logis, que bien vite elles sauraient devenir des dames et des dames qui l'aimeraient et le soigneraient, chacune mieux que toutes ses rivales, une petite flamme d'espoir vacillait au tréfonds de l'imagination des principales comédiennes tout au moins.

Cependant, aux heures de froide raison, quand elles ne venaient point de terminer la lecture d'un de ces contes menteurs dans lesquels elles avaient vu des rois épouser des bergères, elles s'effaçaient devant la supériorité de deux d'entre elles, des deux dont les prétentions aux choix de M. Félicien semblaient avoir le plus de chances d'être couronnées de succès si cet original-là s'avisait enfin de faire franchir comme épouse à une jeune fille quelconque le seuil de La Loubière.

Ces deux reines du groupe charmeur, ces deux plus belles fleurs de la corbeille, c'étaient Mlles Béatrix de Mérens et Claire Taupin.

De même que M. Félicien Maisonneuve Mlle Béatrix de Mérens n'était point, elle non plus, une enfant de Rambercourt.

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Noyée du Vieux-Moulin

PAR
AUGUSTE GEOFFROY

Il écrivait les baux des uns et photographiait les autres, ne froissant les susceptibilités de personne et acceptant de se mettre à table chez les plus humbles travailleurs.

Aussi les hommes l'estimaient, les femmes lui souhaitaient du bonheur, les garçons n'en étaient pas envieux et les filles rêvaient-elles toutes d'être aimées par lui, aimées jusqu'au mariage... rêvaient!

C'était à qui ferait ses commissions en ville quand on y allait les jours de foire ou de marché, à qui lui indiquerait le gîte d'un lièvre ou la remise d'une compagnie de perdreaux, à qui lui apporterait, dans leur saison, des champignons de pré, des fraises des bois, du miel des ruches; on n'eût point osé tuer le cochon sans lui mettre de côté une part dans les bons morceaux, comme pour M. l'Instituteur ou pour M. le Curé.

Il paraissait cependant un peu original avec sa parole rare et brève, ses lèvres qui ne souriaient presque jamais, ses longues promenades solitaires dans les bois, son silence absolu sur tout ce qui le concernait, sa sobriété excessive, et l'attention

anniqué à d'autres bâ-
nq villes voisines sont
x du sinistre.

riers étaient occupés
ne principale au mo-
s ont été transportés
s villes voisines.

nnés ont en le tympan

EMBERG.
automobile.

t sur le verglas, entre
ghausen, une automo-
dans le fossé de la
uppants, deux ont été
eux autres grièvement

RAINE.
n capitale.

ures, a eu lieu à Metz,
partementale, l'exécu-
danais Mohamed Abd
la nuit de Noël 1922.
M. Albert Pouillon et
chon, tandis qu'ils se
pays à Morhange pour
e minuit. Le vol avait
me.

toire de Cherpillod.

l'objet de discussions
ange de lettres intéres-
avait été battu et bien
nière rencontre. La vic-
était simplement l'ex-
e supériorité technique.
ne seconde rencontre.
ui accorda. Au Kursaal
le enthousiaste est réu-
de Cherpillod est aussi
de Calvin qu'à Lau-

ssi calme que lors du
eine un léger frémisse-
z trahit-il une certaine
ais, au corps de boule-
la salle son regard
re français ne s'est pas
ah ! son enthousiasme,
if n'en souffrèrent pas.
a les mêmes caractéris-

gueuses du Japonais,
ar une suite de mouve-
cis. Ichitaro est plus im-
ue et la somme d'efforts
plus souvent vouée à

meuré l'homme souple
men connaissent. Sa con-
de toutes les « ficelles »
ng-froid, sont légendai-
anche toute la gamme
trucs du métier, avec
e. Aussi l'issue du com-
aucun doute. Quand no-
occasion, il ne la manqua
ro, pour la seconde fois.

rentrant au pays, le
e venter d'avoir gagné
e vaillant Cherpillod. En
e revient l'honneur de
e. Au bout de 13'23",

Ichitaro, par un effort savant sur le pied de Cherpillod, l'obligea à demander grâce. (On annonça : par désarticulation du pied. Mon maître d'anatomie m'en voudrait sûrement de redire, convaincu, une telle hérésie.) A la deuxième manche, qui dura 13'19", c'est au tour d'Ichitaro de s'avouer vaincu. C'est par une prise efficace du bras que Cherpillod réussit cet exploit.

La 3^e manche dura 50". Ichitaro, malmené tout à l'heure, doit céder à la douleur. Il abandonne.

Le public manifeste sa joie bruyamment. Cherpillod a bien défendu sa réputation. (Gazette de Lausanne). J. F.

La misère en Allemagne.

La Revue contemporaine publie dans son dernier fascicule une étude de M. Leontin, sur la situation économique en Allemagne. La cherté de la vie, les hobereaux ne fournissant plus, de loin, au marché berlinois, les quantités de produits agricoles qu'ils fournissaient avant et pendant la guerre, a eu pour résultats une très grande misère, dans la classe moyenne plus particulièrement. Voici quelques chiffres :

Suicides et cas de mort à cause de famine.

D'après les rapports de la police berlinoise en 1922 et pour les premiers dix mois de 1923, il y a eu 88 cas de mort à cause de sous-alimentation et 15 cas de mort à cause de famine. Parmi les morts, 25 sont au-dessus de 60 ans.

Dans l'arrondissement de Charlottenburg (agglomération berlinoise), il y a eu en 1923 211 cas de suicides ; pour les premiers neuf mois de 1923, ce chiffre est descendu à 161 ; dans l'arrondissement de Kreuzberg, le deuxième d'après le nombre de suicides, les chiffres étaient pour les mêmes périodes de 186 et de 169. Or, parmi les suicidés, dont beaucoup de personnes âgées, on constate, en 1923, 79 personnes à Charlottenburg, et 144 personnes à Kreuzberg s'étant donné volontairement la mort pour cause de maladie, d'insuffisance de ressources ou de déceptions. Leurs professions indiquent une certaine aisance, leur âge exclut toute fougue : général-lieutenant en retraite, ancien professeur, docteur en philosophie, ancien industriel, artiste peintre, instituteur, etc. Il faut ajouter à ce nombre 5659 morts pour cause de refroidissement en 1921 et 7674 en 1922.

Alcoolisme et criminalité.

Une statistique officielle, donnée par M. Sollmann, ministre du cabinet Stresemann, est édifiante. Le nombre d'alcooliques malades admis dans les hôpitaux de l'Etat de Bade a passé de 1403 en 1921 à 1820 en 1923. Dans les maisons d'aliénés de la ville de Berlin, il a été interné en 1917 216 alcooliques incurables et, en 1921, 505. En Prusse, le nombre de cas d'aliénation mentale par empoisonnement d'alcool a passé de 1034 en 1918 à 1979 en 1920.

Le nombre des délits ayant pour cause l'ivresse a passé à Nuremberg de 801 en 1917 à 5015 en 1920. A Berlin, pour les onze premiers mois de 1922, la police a enregistré 3000 bagarres ayant pour cause l'abus de l'alcool, 6000 cas d'attentat à la pudeur, 10,000 cas d'ivresse publique et 12,000 cas de bris d'objets. A cause de l'augmentation de la criminalité, les compagnies d'assurances ont divisé le Reich en quatre zones de danger dont la première (la plus sûre) est l'Allemagne du sud sauf Munich, Mann-

heim et Ludwigshafen, l'Allemagne centrale et une partie de la Rhénanie ; la deuxième, Breslau, Dusseldorf, Francfort, Kiel et Königsberg ; la troisième, Berlin, la Haute-Silésie, la Ruhr et Hambourg ; la quatrième, Berlin étant à son tour subdivisée en plusieurs lignes de démarcations.

Une preuve indéniable de la détresse est le nombre de vieux mendians dans les rues de Berlin. Si on laisse de côté les mutilés de guerre, qui ont créé de véritables associations en participation avec des horaires et des programmes d'exhibitions de blessures (il y a parmi eux des malheureux, mais il y a aussi des professionnels), on est frappé par la mise et l'âge des mendians ; ce sont surtout de petits rentiers, des anciens ouvriers, des retraités que la misère a chassés dans la rue et qui sur leurs vieux jours sont accablés à ce moyen d'existence.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 29 février 1924. — Le Conseil autorise la commune de Sales (Sarine) à vendre un immeuble.

Il prend un arrêté concernant la taxation du bétail bovin et des chevaux, ainsi que le recensement des ruches, en 1924.

Cet arrêté sera publié dans la Feuille Officielle et en affiches.

Il nommé M. Paul Robadey, fils d'Amédée, à Lessoc, inspecteur du bétail du cercle de Lessoc.

Dans cette même séance, le Conseil, conformément à l'art. 78 de la loi sur les routes, du 24 février 1923, a procédé à la nomination des cantonniers. Les noms des élus seront publiés dans l'un des prochains numéros de la Feuille Officielle.

Un accident. — Un accident vient d'arriver à Noréaz. M. Philippe Monney, était en train d'entasser des fagots sous son toit, quand il vint s'abattre sur une brouette. Relevé avec plusieurs côtes brisées et le crâne fracturé, il fut transporté sans connaissance à l'hôpital cantonal. Son état est grave.

Un avion atterri à Courtepin. — Jeudi, vers 17 h., un avion militaire venant du parc d'aviation de Thoune a été contraint d'atterrir à Courtepin. L'atterrissage ayant eu lieu dans un terrain défavorable, l'appareil a subi des avaries. L'avion sera démonté sur place et expédié par chemin de fer. L'avion était monté par deux aviateurs militaires.

Banque commerciale. — L'affaire de la Banque commerciale, qui était assignée devant la Cour de cassation pour le 3 mars, est renvoyée au 19 mars, en raison de la maladie d'un des avocats.

Chez les tireurs de Châtel-St-Denis. — La société des carabiniers de Châtel-St-Denis, qui fêtera cette année son centième anniversaire, a renouvelé comme suit son Comité : Président : M. Louis Genoud, géomètre ; membres : MM. Louis Genoud, industriels ; Charles Jouneret, facteur postal ; Casimir Liudal, Auguste Liudal, Pilloud de l'Ermitage et Marcel Renevey, préposé. La Société prendra part à la fête fédérale de tir d'Aarau.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Nous apprenons le décès, survenu subitement, des suites d'une congestion, de M. Louis Gremaud, de Bulle, ancien employé de l'équipe du chemin de fer Bulle-Romont. Le défunt qui avait quitté notre ville il y a environ deux ans, exploitait un petit commerce d'épicerie à La Roche. C'était un honnête citoyen.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Chez les mutualistes gruyériens. — Une cinquantaine de membres assistaient, dimanche, à l'assemblée générale annuelle de la Société de Secours mutuels de la Gruyère, présidée par M. Félix Glasson, président.

Après lecture du protocole de l'assemblée générale de 1923, il a été donné connaissance du rapport de gestion de l'exercice 1923. Du contenu de ce rapport, nous pouvons conclure que l'année écoulée fut normale.

Malgré cinq décès, quelques départs et passages de membres dans d'autres sociétés, l'effectif de la Société s'est accru de quelques unités. Treize membres se sont faits recevoir dans le courant de l'année. Le nombre de ceux-ci au 1^{er} janvier 1924 atteignait 244, soit 5 dames et 239 hommes.

Les comptes nous disent que les indemnités de maladie versées à 72 sociétaires ascendent à 4.860 fr., pendant que les cotisations et finances d'entrée ont produit 4.609 fr. 60. Malgré ces fortes dépenses en secours, la fortune nette de la société a augmenté de 269 fr. 90, atteignant fr. 22.248,95 au 1^{er} janvier écoulé. Ce résultat est dû aux subsides fédéral et cantonal de 900 et 295 fr. 50.

La Société de Secours mutuels de la Gruyère, qui compte environ 60 ans d'existence, a payé jusqu'au 31 décembre écoulé 202,027 fr. 70 en 4569 bons. C'est dire qu'elle remplit largement le but philanthropique qui lui est assigné et que trop de personnes chez nous méconnaissent encore.

Conformément aux statuts, l'assemblée avait à renouveler le comité sortant de charge. Malgré le point de vue contraire de l'assemblée, ce dernier a insisté pour que l'on procédât à la nomination du nouveau comité par bulletin secret, ce qui forcément a dû être fait. Le résultat du vote a été un éclatant témoignage de confiance et de sympathie à l'égard de tous les membres de l'ancien comité, qui, à l'unanimité ont été confirmés pour une nouvelle période de deux ans. Tous fonctionnent déjà depuis de nombreuses années et font preuve de beaucoup de dévouement envers la noble cause de la mutualité en pays de Gruyère. Qu'ils en soient sincèrement félicités.

Concert du Corps de Musique. — Coïncidant malheureusement avec plusieurs autres spectacles et concerts, la soirée du Corps de Musique de notre ville n'a pas eu dimanche soir les faveurs d'une salle pleine. Le programme, tant musical que littéraire, était pourtant bien conçu et le public a montré son entière satisfaction. La partie musicale a débuté par la Marche symphonique N° 1, morceau très difficile et superbement enlevé. Dans l'in-

terprétation de la IV^e Fantaisie, de toute beauté, on a surtout savouré les soli du saxophone soprano, qui en l'occurrence se révéla un vrai virtuose. Confiance est une œuvre qui a frappé le public par sa mélodie superbe et la simplicité de sa facture. Dans la fantaisie ouverture Firenze d'Allier, de longue haleine, le chant de baryton et les variations de bugle sont très jolies. Ce morceau fut enlevé avec brio. Au bord du Rhin, pas redoublé, termina superbement ce programme pour lequel directeur et exécutants méritent de chaleureux éloges.

Que dire de la pièce en vers d'après le chef-d'œuvre de Fénelon, Télémaque, qui en fait de tragédie n'était qu'une parodie comique du commencement à la fin. Les divers personnages nous parlèrent d'impôt progressif, de montre à répétition, du renchérissement de la vie, de Worowski, Simon, etc., le tout sur un ton le plus classique possible.

L'étonnement du public devant les répliques saugrenues des acteurs était aussi amusant à considérer que toute la parodie de Télémaque.

Un prologue donna aux spectateurs un avant-goût de ce que serait cette partie littéraire, soit un véritable spectacle de Carnaval.

Nous devons des félicitations aux acteurs. Télémaque et Mentor eurent des trouvailles de mise en scène du plus haut comique. Merci au Corps de Musique des heures agréables qu'il nous a fait vivre dimanche.

Ebouillantée. — La petite Donzallaz, âgée de 4 ans, fille du chef de gare de Sâles, est tombée dans une seille d'eau bouillante, samedi après midi, se brûlant grièvement sur tout le corps.

L'état de la pauvre enfant inspire de grandes inquiétudes.

Erratum. — Dans notre dernier compte rendu de l'assemblée générale de la Société de Développement de la Gruyère, nous avons dit par erreur que M. Ernest Castella, membre du Comité, avait fait une proposition au sujet de la construction d'une route de Charmey au Lac-Noir ; or cette idée a été émise par M. Xavier Remy, directeur des C. E. G. à qui revient l'honneur de l'avoir lancée.

ETAT CIVIL DE BULLE

Naissances.
Février 24. — Thorin Thérèse Laurette fille d'Ernest, gendarme, de Villars-Mont et de Ida Maria, née Delabays.

25. — Pasquier Marie, fille de Joseph, cafetier, de Bulle, et de Julie, née Esseiva.

Décès.
Février 24. — Dupasquier Elisabeth Emélie Aloyse, fille de Eugène, fonctionnaire postal, et de Benjamine, née Robadey, de La Tour-de-Trême, domiciliés à Fribourg, en passage à Bulle, 2 ans 3 mois.


25. — Pasquier Marie, fille de Joseph, cafetier de Bulle, et de Julie, née Esseiva, 1 jour.

Marriages.

Février 29. — Buchs Pierre, fils de Joseph, agriculteur, de Bulle, Marsans et Bellegarde, et de Morand Germaine, fille de Jules, sans profession, de Le Pâquier, à Bulle.

29. — Bondallaz Jules, fils de feu Léon, agriculteur, de Nuville et Uldry Alphonsine, fille de Martin, ménagère, d'Avry-dev.-Pont, à Bulle.

APPAREILS THERMA pour GUISSON et CHAUFFAGE.



Prix réduits. Abonnement modique.

Devis et renseignements gratuits par la SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DE BULLE.

A. & G. BARRAS



Articles de ménage - BULLE -

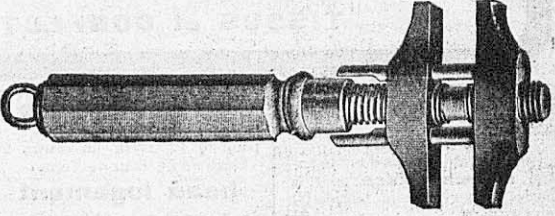
Pour le CARÈME

Morue d'Islande Stockfisch Merluche Thon ouvert

Toutes les semaines ESCARGOTS préparés à la Bourguignonne.

Epicerie fine GRANDJEAN-KRETZ, Bulle.

Arnold Desbiolles, fers - BULLE -



Outils pour tous métiers

PRIX MODÉRÉS. TÉLÉPHONE 71.

ON DEMANDE une jeune fille pour aider au ménage. Entrée de suite. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 625 B. 435

A vendre un jeune verrat de 5 mois. S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 623 B.

COMMERCE DE CHIFFONS

Gros Fr. MOURLEVAT Détail

Placé de la Foire - BULLE - Maison fondée en 1880

Achat aux meilleurs prix du jour de : métaux, chiffons, os, crins de porcs, de cheval et vache, peaux de lapins, etc.

Pour le CARÈME

Morue d'Islande Stockfisch Merluche Thon ouvert

Toutes les semaines ESCARGOTS préparés à la Bourguignonne.

Epicerie fine GRANDJEAN-KRETZ, Bulle.

Pour vos imprimés

adressez-vous à l'Imprimerie de „La Gruyère“ qui les exécutera promptement et soigneusement.

Sina! Sina!

N'oubliez pas d'apporter
un paquet de „Persil” et de soude à blanchir „Henco”
puisque nous avons la lessive demain!

Henkel & Cie. S.A., Bâle.

Grande Baisse

Fr. 9. - , la cure complète, Fr. 5. - la demi
du dépuratif-laxatif renommé

Salsepareille Model

à Bulle : PHARMACIE RIME ou franco par la Pharmacie Centrale, MADLENER-GAVIN, rue du Mont-Blanc, 9, GENÈVE.

NOUVEAUTÉS en LAINAGES et en DRAPERIES

Prix extrêmement bas
Nombreuses affaires exceptionnelles.

- Serge pure laine, toutes teintes, larg. 100, 110, 130 cm., 4.90, 4.25, 2.50
- Gabardine pure laine, tout. teintes, larg. 110, 130 cm., 7.50, 6.50, 5.25
- Bayadère belle qual., disposition nouvelle article exceptionnel, le m., 3.90
- Draps pour hommes, largeur 140 cm., 7.50, 6.25, 4.90
- Draps laine peignée, » 140 » 16.50, 14.50, 12.50
- Grand choix de complets pour hommes, depuis fr. 39.50
- Pantalons en draps, pour hommes, » » 10.-

Au Grand Magasin
BRUNSWIG Frères, BULLE
TISSUS et CONFECTIONS

Dès maintenant nous soldons avec fort rabais
toutes les

CHAUSSURES
d'hiver ainsi que fins de séries
Société coopérative de Consommation
26, Grand'Rue - Promenade
BULLE

Chez Mlle Fanny Peyraud
BULLE

A vendre à tout prix un certain stock de marchandises
tabliers, jupons, blouses, corsets et autres.

ETUDE DE NOTAIRE
Emile GAUDARD, avocat, à Bulle
a ouvert une étude de notaire à Bulle, avenue de la Gare,
dans le même bureau que son étude d'avocat qui subsiste.

Carrière de grès.
A LOUER, par voie de soumission, pour 10 ans, une magnifique
carrière de grès, sise à **VUIPPENS**, entièrement découverte et prête
au rendement, avec moteur et force électrique, barraques et tout l'ou-
tillage d'exploitation.
Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser à **L.**
DUNAND, notaire, BULLE, au bureau duquel les soumissions
devront être déposées jusqu'au **10 mars 1924 à 16 heures.**
Ouverture des soumissions le **11 mars.**
Le concessionnaire : **A. GREMAUD.**

CROIX ROUGE GRUYÉRIENNE
Assemblée générale.
Dimanche 9 mars à 2 h. 1/2 après midi, dans la
Grande Salle de l'Hôtel de Ville, BULLE.
TRACTANDA STATUTAIRE

Election du Comité
Approbation des comptes
Rapport annuel
Divers.
L'assemblée sera suivie d'une Conférence publique et gra-
tuite par le Dr de MARVAL, de Neuchâtel, sur LA TUBER-
CULOSE, projections lumineuses.

A vendre
faut d'emploi
une AUTO
marque „FIAT”, transformable en
camionnette.
S'adres. à **Publicitas Bulle,**
sous P 607 B. 429

ON DEMANDE
une jeune fille
présentant bien, sachant faire un
peu de cuisine, comme bonne à
tout faire et, à l'occasion, aider au
café; vie de famille.
S'adres. à **Publicitas Bulle,**
sous P 576 B. 405

Beaucoup d'œufs?

CHANTECLAIR
L'aliment concentré est le meilleur
moyen de les obtenir sans épul-
ser les poules.

Economie de lait?

LACTA **VEAU**
FARINE LAITEUSE CONCENTRÉE
DE QUALITÉ POUR L'ÉLEVAGE
DES VEAUX

Se digère admirablement
Améliore les flocons d'avoine.

EN VENTE :
Bulle : Coop. „La Prévoyance” et
ses dépôts : Tour-de-Trême, Le
Pâquier, Enney, Albeuve, Sorens,
Echarlens.

Broc : Consommation et ses dé-
pôts: Botterens, Crézuz, Charmey,
Epagny, La Roche Villarvolard.
Bulle : Remy Pasa., Pittet-Cham-
martin.

Vuadens : Syndicat agr.
Echarlens : P. Gremaud.
Enney : Coop. Concordia.
Epagny : Gachet.
La Roche : Scherly. 121

A VENDRE

pour cause de changement de do-
micile, divers meubles : buf-
fet, armoire à glace, chais-
ses, tables, crêdance, can-
napé, chaise longue, litte,
etc.
S'adresser : **Maison WASER**
horloger, 1^{er} étage.

La Société des Gîtes de
CORBIÈRES
demande
en estivage des 401

génisses
pour 1924. Prix 80 et 100 fr.
S'adres. au secrétaire **BLANC**
Gustave.

Garde-génisses
cherche place
pour l'été 1924 pour un troupeau
de 70 à 80 génisses. Certificats à
disposition.
S'adres. à **Publicitas Bulle,**
sous P 613 B. 432

VENTE JURIDIQUE

L'Office des Poursuites de la
Gruyère vendra aux enchères pu-
bliques le **mercredi 5 mars**
1924, dès 2 heures, au do-
micile de **M. Félicien LAUPER**
à **La ROCHE** :

1 vache et 1 char.
Bulle, le 29 février 1924.

On demande

une **jeune fille** présentant bien,
sachant faire un peu de cuisine,
comme

bonne à tout faire
et à l'occasion s'aider au café.
Bon traitement assuré.
S'adr. à **Publicitas, Bulle,**
sous P 589 B.

Travaux d'impression
à l'Imprimerie du Journal

A LOUER

pour le 1^{er} avril, au centre du
village de La Tour-de-Trême

beau logement

de 3 chambres, cuisine, dépen-
dances, avec **magasin et ga-
rage**; conviendrait pour cor-
donnier, marchand de chaussures,
primeurs, etc.

S'adresser à **Léon POCHON,**
La Tour.

Pour
Chevaux de
boucherie

adressez-vous directement à la
BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve, 7, **Lausanne**
H. Verrey.

Abatage et paiement sûrs.
Camion-automobile.
Tél. boucherie 92.59. Appart. 92.60

Jeune homme 22 ans, fort
et robuste

fromager

ayant travaillé 2 ans dans le mé-
tier **cherche place** pour se
perfectionner dans la fabrication
du Gruyère.

S'adr. à **Ernest Bula,** froma-
ger, **Allishofen** (Ct. Lucerne).

ARMAILLI

bon travailleur, sachant fabriquer,
ainsi que deux garçons de 15 et
16 ans, **prendraient engage-
ment pour la montagne.**

S'adres. à **Publicitas, Bulle,**
sous P 605 B. 430

A vendre

forte et bonne JUMENT
alezanno, à deux mains, âgée de
5 ans, garantie sous tous les rap-
ports.
S'adres. à **Publicitas Bulle.**